AGRICULTURE INSULAIRE

Soutenir les activités agricoles :
les collectivités territoriales peuvent agir





ET DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Retrouvez davantage d'informations auprès du :
raia.association@gmail.com

RAIA
RÉSEAU AGRICOLE DES ILES ATLANTIQUES

L'AGRICULTURE INSULAIRE : UN LEVIER STRATÉGIQUE POUR MON TERRITOIRE

L'agriculture durable, diversifiée et respectueuse de l'environnement, contribue directement à la qualité de vie et à la résilience des communes insulaires :

- Emplois locaux non délocalisables
- Alimentation saine et locale pour les habitants et la restauration collective
- Entretien des paysages et maintien de la biodiversité des milieux ouverts
- Vitalité économique et sociale à l'année
- Diversification de l'offre touristique
- Adaptation au changement climatique
- Renforcement de la sécurité alimentaire





Réfléchir à la transition agri-alimentaire de mon territoire, c'est aussi embarquer toute la population dans un projet commun, de la fourche à la fourchette !

D'UNE ÎLE À UNE AUTRE, DES RÉALITÉS CONTRASTÉES ET DES DIFFICULTÉS LARGEMENT PARTAGÉES



Autrefois activité centrale de la vie insulaire, l'agriculture a été fragilisée par les transformations économiques, sociales et touristiques des XIX^{e} et XX^{e} siècles.

Aujourd'hui, les situations varient d'une île à une autre : disparition de l'activité agricole, ou spécialisation dans des filières d'exportation, ou encore développement de productions diversifiées commercialisées localement.

Malgré cette diversité, les agriculteurs et les porteurs de projet font face à des défis communs :

- Accès difficile au foncier agricole (morcellement parcellaire, rétention foncière) et pénurie de bâti professionnel
- Contraintes réglementaires environnementales, paysagères et d'urbanisme limitant drastiquement la constructibilité agricole dans les îles pourtant dépourvues d'arrière-pays où reléguer les infrastructures indispensables (batiments, tunnels, etc.)
- Contraintes logistiques et surcoûts (transport maritime, éloignement des centralités continentales et des équipements agricoles)
- Contraintes pédoclimatiques spécifiques
- Dégâts causés par la faune sauvage sur les cultures
- Tensions liées à la cohabitation avec les usages récréatifs des espaces insulaires
- Besoin d'accompagnement pour structurer des filières locales viables

CE QUE MA COLLECTIVITÉ PEUT FAIRE, CONCRÈTEMENT :

Les communes et intercommunalités disposent de leviers d'action.
Même à petite échelle, elles peuvent :

- Favoriser la démocratie agri-alimentaire en associant agriculteurs, consommateurs et acteurs des filières dans des instances participatives

Depuis 2020, le Comité de Développement Agricole de l'île d'Yeu réunit la municipalité, des citoyens et des agriculteurs pour coconstruire la politique agri-alimentaire locale.

- Protéger et faciliter l'accès aux moyens de production agricoles (régulation et maîtrise foncière et immobilière, documents d'urbanisme adaptés, accès à l'eau, etc.)

Les collectivités de Belle-Île-en-Mer mènent une politique de maîtrise foncière ambitieuse qui a permis de conforter des agriculteurs en place et l'installation de porteurs de projet.

- Accompagner le renouvellement des générations d'agriculteurs

La commune de l'île d'Arz a mis en place une ferme communale. Quinze ans après, quatre agriculteurs produisent produits laitiers et petits fruits et ont développé l'agroforesterie.

- Soutenir la structuration de filières locales
- Développer une restauration collective saine, durable et accessible

La Communauté de communes de l'île d'Oléron soutient financièrment l'association l'Oignon le St Turjan dans le développement de cette variété ancienne et pour l'obtention d'une IGP. La CdC accompagne aussi l'association d'agriculteurs MOPS pour approvisionner les cantines.

- Agir pour la justice alimentaire

La Communauté de communes de Noirmoutier agit conjointement, via son Projet Alimentaire Territorial (PAT) et son Contrat Local de Santé (CLS), pour sensibiliser les habitants et faciliter l'accès de tous à une alimentation de qualité.






LE RAIA : UN APPUI INTER-ÎLES POUR LES COLLECTIVITÉS

Le Réseau agricole des îles atlantiques (RAIA) rassemble des agriculteurs, des porteurs de projets, des associations et des collectivités (communes et intercommunalités) de plusieurs îles de la façade atlantique française. Constitué en association loi 1901 depuis 2018, le RAIA s'appuie sur une dynamique d'échanges inter-îles engagée dès 2011.
L'action du RAIA vient en complémentarité des actions de l'Association des îles du Ponant (AIP) qui, à ce jour, ne met pas dans ses priorités le maintien et développement de l'agriculture dans les îles.



Acteur du développement local, le RAIA permet :

- Les échanges d'expériences entre acteurs et entre îles
- La montée en compétences collective
- La mutualisation de moyens et de solutions

Le RAIA accompagne aussi les initiatives locales, appuie les collectivités dans leurs projets agri-alimentaires et porte un plaidoyer auprès des institutions et des services de l'État pour la reconnaissance des spécificités rencontrées par les activités agricoles insulaires.

POURQUOI ADHÉRER AU RAIA ?

En adhérant au RAIA, vous intégrez un réseau dynamique et convivial d'échanges et de mutualisation entre territoires insulaires. Vous bénéficiez d'une expertise, construite collectivement au fil des années et nourrie par la recherche et les expériences de terrain.
Les adhérents et la salariée du réseau peuvent vous accompagner dans la construction et la mise en œuvre de votre politique agri-alimentaire, du foncier à l'alimentation.



PARTICIPER AU RAIA, C'EST REJOINDRE UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE FONDÉE SUR LA SOLIDARITÉ, LE PARTAGE ET L'ACTION.

ENSEMBLE, ACCOMPAGNONS L'AGRICULTURE INSULAIRE D'AUJOURD'HUI ET CONSTRUISONS CELLE DE DEMAIN !